



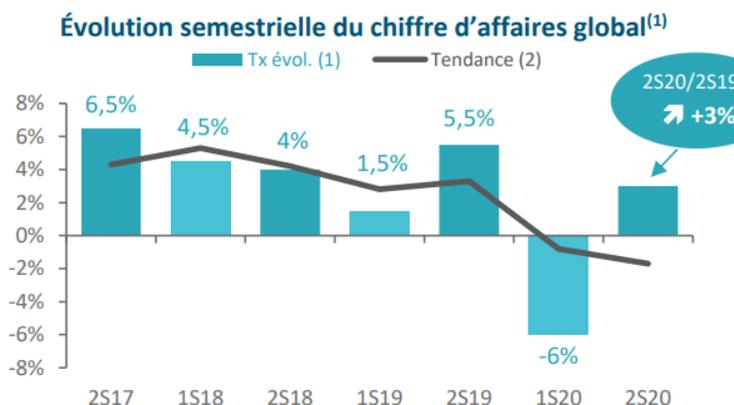
Baromètre Unep-Val'hor-Agrica des entreprises du paysage / 2nd semestre 2020

Activité des entreprises du paysage : Une croissance en dent de scie en 2020 et un dynamisme à conforter dans l'avenir

Paris, le 26 janvier 2021 - [L'Union Nationale des Entreprises du Paysage](#) (Unep) dévoile les résultats économiques de la filière, grâce au baromètre Unep-Val'hor-Agrica du 2nd semestre 2020. Après un début d'année difficile (-6 % de CA sur la 1^{er} semestre), la baisse du chiffre d'affaires de la filière est de -1,5 %, grâce à un net rebond de l'activité au 2nd semestre (+3 %). Cette récession, même si elle reste mesurée, vient interrompre une dynamique haussière depuis plusieurs années (+3,5% en 2019 et +15% sur la période 2017 et 2018) avec laquelle les entreprises du paysage espèrent renouer rapidement.

Ce retour à la croissance ne pourra pas s'effectuer sans une reprise rapide des marchés publics, qui restent en berne sur la fin de l'année 2020 (-1 % sur le 2nd semestre 2020), alors que les deux autres marchés remontent sur ce 2nd semestre : le marché privé professionnel avec +3 %, marché des particuliers à +5 %. Plusieurs indicateurs laissent penser que la croissance pourrait revenir malgré plusieurs craintes, principalement des difficultés de recrutement chroniques de la filière et des carnets de commande moins remplis, notamment du côté des donneurs d'ordre publics.

Une année au vert malgré la crise du COVID19



Après des incertitudes marquées et un premier semestre impacté par la crise sanitaire (-6 % de croissance), **l'activité des entreprises du paysage s'est reprise avec une progression de 3 % sur les six derniers mois de 2020.**

Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires de la filière baisse de 1,5 % sur 2020 - un bilan annuel plutôt positif dans un environnement économique morose.

Une dynamique positive sur le marché des particuliers

Les particuliers ont particulièrement sollicité les entreprises du paysage en fin d'année dernière, avec une croissance record de +6 % sur le semestre. La période post-confinement ayant incité les Français à améliorer leur lieu d'habitation expliquerait en partie que la création de jardins et d'espaces verts (+3,5 %) ait connu une augmentation légèrement plus élevée que l'entretien (+2,5 %). D'ailleurs, sur cette période, le nombre de devis réalisés par les entreprises pour les particuliers a nettement augmenté.

Évolution détaillée du semestre⁽¹⁾
selon les clientèles



Le deuxième confinement n'a pas eu les mêmes effets sur

l'activité que le premier : l'activité en extérieur, moins risquée qu'en lieu clos, ainsi que le travail très important mené au printemps par les chefs d'entreprise pour adapter leur organisation aux mesures barrière ont permis aux entreprises de maintenir le cap et assurer les chantiers en automne.

Laurent Bizot, président de l'Unep analyse : « *La vivacité du marché des particuliers traduit une attente renforcée pour le vert et la nature : à la sortie du confinement, la demande d'aménagements des jardins privés a été très forte. Les donneurs d'ordres publics devraient prendre en compte cet enseignement et intégrer cette attente dans leurs arbitrages pour rendre les villes plus durables et agréables.* »

Des commandes publiques en difficulté

Cependant, des incertitudes importantes demeurent sur les marchés publics : l'activité évolue toujours de manière négative et fléchit de 1 point sur le 2nd semestre (après une baisse de 6 % durant le 1^{er} semestre). Les effets de la crise sanitaire ont été amplifiés par le cycle électoral de cette année : tout d'abord, le report du 2nd tour des élections a retardé l'arrivée des nouvelles équipes et le lancement des chantiers publics ; puis, nous connaissons traditionnellement une période de baisse de la commande publique après les élections.

« *Nous avions prédit cette baisse d'activité du côté des collectivités qui ont été impactées de plein fouet par la crise du COVID 19, mais la baisse constatée au 2nd semestre sur ce marché, alors que les autres segments se sont repris, n'augure rien de bon.* », commente à ce titre **Laurent Bizot**. « *Or il y a urgence à végétaliser les villes pour accompagner la transition écologique, atténuer les effets des phénomènes climatiques de plus en plus extrêmes et répétés, en soutien à la biodiversité, mais également pour garder les villes attractives et durables.* »

Des perspectives optimistes pour 2021 avec des embauches au beau fixe

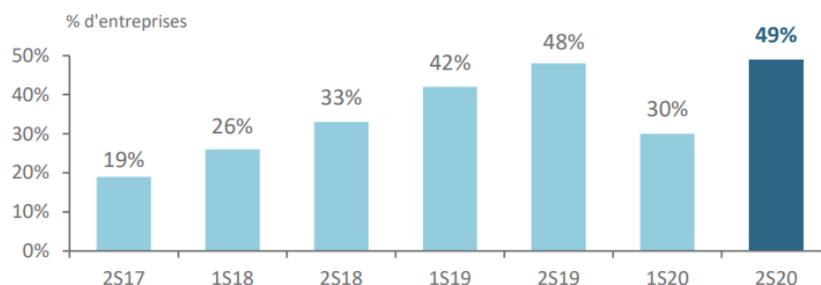
En contraste avec d'autres secteurs d'activité, celui du paysage a créé des emplois en 2020 : **69 % des entreprises concernées par l'emploi salarié ont embauché durant le 2nd semestre 2020** ; c'est 13 points de plus que les intentions d'embauche exprimées au premier semestre.

Au 2nd semestre, le taux d'embauche était de 14 %, supérieur de 1,5 point au taux des départs (12,5 %). Sur l'année, on peut estimer à environ 2400 le nombre d'emplois créés dans le paysage.

Les entreprises auraient aimé recruter plus pendant la crise

Contre toute attente, les difficultés d'embauche retrouvent leur niveau d'avant crise et atteignent même leur plus haut niveau depuis 2017 : au 2nd semestre 2020, **la moitié des entreprises qui ont cherché à embaucher n'y sont pas parvenues (49 %), contre 30 % au premier semestre**. Par ailleurs, la part très importante des embauches en apprentissage et en alternance (23 %) se situe à un niveau similaire à celle du second semestre de 2019, confortant l'importance de cette voie de formation pour notre filière.

Pourcentage d'entreprises ayant cherché à embaucher sans y parvenir

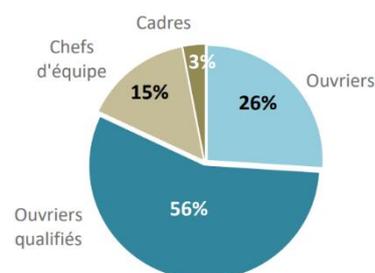


Les entreprises restent confiantes en l'avenir ...

Autre signe de confiance, le nombre d'entreprises du paysage ayant investi en 2020 est équivalent à celui de 2019. Ces investissements concernent principalement le matériel et le transport.

Enfin, pour 2021, priorité au personnel : 63 % des entreprises concernées par l'emploi salarié envisagent d'embaucher dans les six prochains mois, dont 40 % en CDI. En termes de profils recherchés, les ouvriers qualifiés sont les plus demandés (56 %), suivis par les ouvriers (26 %), les chefs d'équipe (15 %) et dans une moindre mesure, les cadres (3 %).

Niveau des embauches envisagées



... même si elles sont réservées sur les marchés publics

Les entrepreneurs surfent sur la demande des particuliers et anticipent une croissance début 2021. En revanche, elles font part de leur pessimisme sur l'évolution des marchés publics, alors que le secteur des travaux publics prévoit, lui, une contraction de son activité de 12,5 % pour 2020.

Laurent Bizot conclue ainsi : « *Le secteur du paysage subit moins que d'autres la crise sanitaire, c'est un fait. Même si les signaux actuels sont plutôt positifs, dans la continuité de la croissance que nous avons connue depuis 2017, trois indicateurs sont à surveiller : la reprise des marchés publics, la reprise des chantiers privés et le développement possible du travail illégal, qui pourrait nuire à la croissance de nos entreprises et de nos besoins en salariés. En réponse à ces trois points, je rappelle que nos entreprises sont les plus compétentes pour accompagner tous leurs clients dans des projets végétalisés pérennes, adaptés à leur environnement et favorable à plus de biodiversité.* »

LES CHIFFRES CLES A RETENIR

Tendance annuelle 2020⁽²⁾ : -1,5 %

Marché des particuliers : -0,5 %
 Marchés publics : -3,5 %
 Marchés privés hors particuliers : -2,5 %

Taux d'embauche du 2nd sem.⁽³⁾ : 14 %

Entreprises souhaitant embaucher sans y parvenir : 49 %
 ↑16 en 2 ans

Intentions d'embauche dans les 6 mois (en % des entreprises concernées par l'emploi salarié) : 63 %^{↑8}

Nature des embauches au 2nd sem.

CDI : 40 %
 CDD : 37 %
 Apprent./Alt : 23 %^{↑17}

*Enquête réalisée pour le compte de Val'hor en janvier 2021 auprès de 350 paysagistes à raison de :

- 100 entreprises de 5 salariés et moins
- 150 entreprises de 6 à 19 salariés
- 100 entreprises de plus de 20 salariés

Les informations obtenues ont systématiquement fait l'objet de repondération adéquate sur la base de résultats établis par l'étude structurelle

(1) NB : L'étude est réalisée en euros courants, l'inflation n'est donc pas prise en compte

(2) Moyenne mobile sur 4 trimestres ou 2 semestres

(3) Taux d'embauche : nombre d'embauches du semestre / nombre de salariés présents au 31/12 de chaque année



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 550 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE)



À propos de VAL'HOR

VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 52 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 175 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPHP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries & Animaleries de France, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

L'Interprofession VAL'HOR est dotée des missions suivantes : - la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation - la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal - le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

www.valhor.fr #LeVegetalEstEssentiel



À propos du Groupe AGRICA

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec près de 750 000 bénéficiaires d'une retraite complémentaire et plus d'1 million de cotisants dans 202 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production, du paysage, les coopératives, les organisations professionnelles agricoles et activités connexes. En 2020, près de 14 000 entreprises du paysage et leurs salariés bénéficiaient d'assurances prévoyance et d'une complémentaire santé.

CONTACTS PRESSE

Agence Hopscotch PR
Anna Kaiava / 01 41 34 21 05 - akaiava@hopscotch.fr

Union Nationale des Entreprises du Paysage
Ariane Selinger / 01 42 33 90 92 - aselinger@unep-fr.org